

C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

VIE MUNICIPALE

Le futur Plan Local
d'Urbanisme se précise
P. 7

PORTRAIT

rencontre avec
Marie Bosquet
P.17

DÉCOUVERTE

La boucle
de la Loire
P.18-19

LES AMÉNAGEMENTS

DU MARIN INAUGURÉS



N°18

ÉTÉ
2022

www.brissacloireaubance.fr

Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance / Chemellier / Coutures
Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne / Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchrézien



SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL

5 rue du maréchal Foch – Brissac-Quincé
Brissac Loire Aubance. Tel : **02 41 91 74 00**

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

Permanences dans les mairies déléguées disponibles sur notre site Internet. En cas de fermeture des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.

mairie@brissacloireaubance.fr

et sur www.brissacloireaubance.fr

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Si vous avez besoin de rencontrer Madame le Maire et vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie au numéro ci-dessus. Une rencontre est possible en Mairie ou Mairie déléguée.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Communication, vie associative, sport et culture.

communication@brissacloireaubance.fr

associations@brissacloireaubance.fr

culture@brissacloireaubance.fr

manifestations@brissacloireaubance.fr

mediatheque@brissacloireaubance.fr

vie.economique@brissacloireaubance.fr

POLICE MUNICIPALE (ACCÈS ARRIÈRE DE LA MAIRIE)

policemunicipale@brissacloireaubance.fr

GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

urbanisme@brissacloireaubance.fr

arretesdevoirie@brissacloireaubance.fr

batiment@brissacloireaubance.fr

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

France Services - 11 rue Nationale, Brissac-Quincé

ccas@brissacloireaubance.fr - Tel : 02 41 91 74 08.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ : ATTENTION AUX DÉLAIS !

Les demandes pour cartes d'identité et passeports affluent à la Mairie. Ces documents peuvent être demandés dans n'importe quelle mairie en France, quelle que soit votre commune de rattachement. **Les délais actuels pour obtenir un rendez-vous sont à ce jour de 4 mois.** Puis, le Centre d'Expertise dispose ensuite de 2 mois pour délivrer votre titre. **Les demandes de rendez-vous s'effectuent via notre site (sous réserve de créneaux disponibles) ou par téléphone au 02.41.91.74.00.** Pensez aussi à faire votre pré-demande en ligne sur le site. <https://passeport.ants.gouv.fr>



JEUNES DÈS 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant (un rattrapage est néanmoins possible par la suite). La démarche de recensement peut être faite par le jeune ou l'un de ses parents s'il est absent. Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide du jeune à recenser
- Carte nationale d'identité ou passeport valide du parent présent si absence du jeune
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Ce document permettra au jeune d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.



MAIRIES ET FRANCE SERVICES CET ÉTÉ

La mairie de Brissac Loire Aubance (Brissac-Quincé) est ouverte au public le matin de 9h à 12h du 25/07 au 20/08. Fermée l'après-midi pendant cette période.

Le standard téléphonique reste ouvert les mardi, mercredi et vendredi après-midi pendant cette période.

Horaires habituels en dehors de ces dates.

Pour les Mairies déléguées :

- Vauchrétien : fermée du 25/07 au 13/08.
- Saint-Rémy-la Varenne : fermée le mercredi 13/07 et mercredi 17/08
- Coutures : fermée jeudi 04/08.

Pour France services

Ouverture uniquement sur rendez-vous les après-midis du 18 au 22 juillet et du 1^{er} au 5 août.



OUVERTURE DU BUREAU DE POLICE MUNICIPALE

Le bureau de Police Municipale ouvre désormais ses portes au public. Il est accessible directement par l'arrière de la Mairie. Des permanences sont assurées chaque semaine le lundi matin et jeudi matin de 9h à 12h. En dehors de ces horaires les agents de la Police Municipale sont joignables par téléphone. Contact : 02 41 91 41 39.



Suivez-nous sur les réseaux :

brissacloireaubance

@brissacloireaubance

SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance



Le trimestre qui s'est achevé a été riche dans l'avancée des différents projets de Brissac Loire Aubance.

Nous sommes en cours de finalisation des 2 derniers, qui viennent compléter et confirmer le projet de territoire et le PEDT.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme, il vient de connaître une étape importante

avec l'élaboration du plan de zonage qui a pu être présenté aux habitants. Il va donc pouvoir entamer sa phase finale avec différentes étapes de validation. Pour ce qui est de la concertation sur le Projet Social mené par le Centre Communal d'Action Sociale, elle vient aussi d'être finalisée, et nous pourrons vous présenter ce projet dans notre C'pages d'octobre.

La vie associative nous a encore montré une nouvelle fois toute sa belle vitalité lors du forum associatif organisé conjointement avec l'inauguration du complexe extérieur du Marin. L'offre, tant en terme de sports que de loisirs, est très vaste et chacun peut trouver une activité à son goût sur le territoire. À nouveau, merci à tous les bénévoles qui s'investissent dans leurs associations, aux présidents (parfois très jeunes), et membres. Tous contribuent au dynamisme de notre territoire.

Après la crise sanitaire (qui n'a toujours pas dit son dernier mot), les grands temps festifs font leur retour

cet été et nous sommes heureux que les habitants puissent profiter de ces moments de retrouvailles et de convivialité qui font le lien entre tous. Mais les temps festifs ne se limiteront pas à la période estivale puisque dès la rentrée, les événements vont se poursuivre avec de nombreux rendez-vous en septembre et octobre. Tout le détail de ces festivités est à retrouver dans l'agenda des manifestations joint à ce magazine.

Les moments festifs ne doivent pas nous faire oublier notre rôle de citoyen. Il reste toujours beaucoup d'incivilités auxquelles nous devons faire face : vitesse non respectée, stationnement gênant, déchets laissés dans la nature, dégradation, bruit... si elles peuvent paraître insignifiantes à leurs auteurs, elles empoisonnent pourtant la vie des autres habitants.

Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble, penser aux autres, afin, collectivement, de dire STOP aux incivilités.

Ce qui nous rassure, c'est que nous pouvons compter sur beaucoup d'entre vous pour inverser les tendances, et vous êtes nombreux à agir pour le bien vivre à Brissac Loire Aubance !

Dans cette dynamique, profitez des vacances d'été pour découvrir ou redécouvrir notre territoire de Brissac Loire Aubance qui regorge de pépites à découvrir à quelques pas de chez soi.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture, et un bel été de convivialité et de partage, en espérant vous retrouver prochainement lors des manifestations à venir.

«Prenez le temps de partager votre terroir avec ceux qui prennent le temps de le découvrir»

Thierry Tremblay

SOMMAIRE



05-08

VIE
MUNICIPALE



09-11

VIE SPORTIVE
ET ASSOCIATIVE



12

VIE SCOLAIRE



13-14

LIEN SOCIAL
CENTRE SOCIO-CULTUREL



15-16

VIE ÉCONOMIQUE
TRAVAUX - ENVIRONNEMENT



17

LE PORTRAIT



18-19

CIRCUIT DÉCOUVERTE



20-21

ÉCHOS DES VILLAGES



22-24

VIE CULTURELLE
RENDEZ-VOUS

Retrouvez nous sur : www.brissacloireaubance.fr et sur les réseaux

#brissacloireaubance

 brissacloireaubance

 @brissacloireaub

 @brissacloireaubance

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET CITOYEN : À VOS VOTES !

Pour la première fois en 2022, les citoyens de Brissac Loire Aubance ont pu proposer leurs idées pour l'utilisation d'une partie du budget de la commune, à hauteur de 10 000 €. **Du 15 février au 15 avril 2022**, le premier appel aux idées a permis de recevoir plus d'une trentaine de propositions venant des habitants de tous âges et de tous les villages. Une première sélection a été opérée par le comité de suivi. Les propositions concernant la rénovation d'aires de jeux ont par exemple été transmises à la commission jeunesse petite enfance afin que les remarques soient intégrées à la réflexion globale qui est en cours pour la rénovation de ces aires, qui devrait démarrer prochainement.

Au final 10 projets ont été retenus pour être proposés au vote des habitants. Le vote est ouvert depuis le 30 juin et sera clôturé le 20 juillet, alors à vos votes pour découvrir les projets et voter pour celui ou ceux qui vous paraissent le(s) plus pertinent(s) pour le bien collectif.

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront désignés comme lauréats dans la limite des 10 000 € et seront réalisés par la commune dans les deux ans.

Les projets retenus à l'issue du vote des habitants et qui seront réalisés seront présentés le 16 septembre lors d'une cérémonie. Ils seront présentés dans votre prochain C'pages à paraître en octobre 2022. Pour voter : rendez-vous sur www.brissacloireaubance.fr



POUR VOTER, FLASHEZ LE CODE :



LIMITATION À 30KM/H POUR L'ENSEMBLE DE BRISSAC-QUINCÉ

Afin d'inciter aux mobilités douces et de sécuriser les déplacements, notamment des vélos, le Conseil Municipal a pris la décision d'abaisser à 30km/h la vitesse maximale autorisée dans l'ensemble des rues de Brissac-Quincé. Au quotidien, cette vitesse s'impose assez naturellement dans de nombreuses voies comme dans la rue Louis Moron souvent encombrée, ou l'étroite rue de Verdun. Cette limitation globale permettra d'avoir une meilleure uniformité et une meilleure

lisibilité pour les automobilistes, tout en augmentant la sécurité des voies et en permettant une cohabitation moins dangereuse entre les usagers, et notamment les cyclistes et piétons. Cette limitation apportera aussi de l'amélioration en matière de nuisance sonore et de pollution. Cette limitation de vitesse sera mise en place progressivement à compter de l'automne.



ABONNEZ VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COMMUNE !

En complément de votre magazine, au moins une fois par mois, la commune informe les habitants par le biais d'une newsletter transmise par e-mail à ses abonnés.

Pour s'abonner, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la commune, www.brissacloireaubance.fr et saisissez votre adresse mail

dans le cadre vert situé en bas à gauche de la page d'accueil.

Cela vous permettra de rester informé(e) en cas d'actualité récente importante. Et si vous souhaitez vous désabonner, un simple clic suffit !



PROCHAINE RENCONTRE HABITANTS ÉLUS

Vous souhaitez échanger avec vos élus ? N'hésitez pas à venir à leur rencontre ! Les prochaines rencontres habitants-élus sont prévues : le samedi 17 septembre, de 10h à 12h à Saint-Rémy-la-Varenne (salle de la Glycine) et le dimanche 9 octobre de 10h à 12h Aux Alleuds, à la Mairie déléguée...

Ces rencontres sont ouvertes à tous, quelque soit votre village de résidence. Tous les sujets peuvent y être abordés.

LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE AU CLOS DE LA PIERRE COUCHÉE

Après plusieurs mois de viabilisation (mise en place des réseaux d'eau, électricité, d'assainissement), les parcelles du nouveau lotissement du Clos de la Pierre couchée à Brissac-Quincé sont prêtes à accueillir les constructions. Le 24 mai dernier, c'est l'opérateur Maine-et-Loire Habitat qui a posé la première pierre pour la construction d'un habitat semi-collectif comprenant 4 logements individuels de type IV en duplex et 8 logements intermédiaires (3 type II et 5 type III). Chaque logement en rez-de-chaussée disposera d'une terrasse avec petit jardin. Ces logements qui bénéficient d'une entrée individuelle sont tous situés au bord des rues de manière à créer un cœur d'îlot végétalisé et protégé propice à

l'intimité. Les constructions, notamment individuelles, sur d'autres parcelles vont se poursuivre dans les mois qui viennent. Au total 52 autres logements sont prévus dans ce Clos de la Pierre couchée qui occupera une surface de 3,1 hectares entre la rue Raphaël Lecuit et la rue des Treilles.

A noter qu'afin d'insérer ce projet dans son environnement, une trame verte de protection a été créée entre le site et les terres viticoles. Un square paysager, lieu de promenade et de lien social pour les habitants de ce quartier, sera implanté au cœur du site. La commercialisation des parcelles est assurée par notre partenaire public, Alter.

Envie de réaliser un projet de construction ? Une nouvelle phase de candidature est ouverte pour les personnes souhaitant acheter un terrain à bâtir à Brissac-Quincé, au Clos de la Pierre couchée. Terrains à bâtir libres de constructeur Parcelles de 340 à 513 m² à partir de 48 341 €.

Renseignements au :

02 41 270 270

Agence Commerciale
ALTER – Espace Boselli –
ANGERS.



La pose de la première pierre le 24 mai dernier avec les élus, l'architecte et les représentants de Maine-et-Loire Habitat.

INFO EXPRESS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES AVEC LA POLICE MUNICIPALE

La présence du nouveau service de Police Municipale permet de proposer aux habitants « l'opération tranquillité vacances » sur le territoire de la commune.

En quoi ça consiste ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances en remplissant un formulaire spécifique vous permettant de signaler votre absence.

Ce service est gratuit et une copie des demandes est aussi transmise à la Brigade de gendarmerie nationale. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile et vérifier qu'il n'y a pas d'anomalies. Vous serez prévenus, (ou un proche si vous le souhaitez) en cas de problème (dégradations, cambriolage ...).

Ce service est proposé gratuitement.

Pour compléter le formulaire : vous pouvez vous

rendre au bureau de Police municipale à l'arrière de la Mairie ou remplir le formulaire en ligne qui arrivera directement au Poste de Police sur la page :

www.brissacloireaubance.fr/la-police-municipale/



Avec l'opération Tranquillité vacances, les policiers municipaux peuvent se rendre à votre domicile en votre absence.

LE FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME SE PRÉCISE

La construction du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Brissac Loire Aubance est passé par nombreuses étapes de concertation au cours des mois de mai et juin. Après l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un premier plan de zonage des zones naturelles, agricoles, urbanisées ou à urbaniser (c'est à dire là où les terrains seront constructibles à l'avenir) a été tracé à l'échelle de toute la commune. C'est ce plan de zonage qui a été présenté pour la première fois lors d'une réunion publique réunissant près de 150 personnes le 23 mai à 20h à la Salle de la Perrine à Saulgé L'Hôpital. C'est ce plan qui permet d'informer les propriétaires de terrain sur le fait que leur terrain est constructible ou non.

Après cette première présentation générale, une présentation dédiée aux agriculteurs a été organisée le 30 mai à la salle du ruau à Charcé afin d'échanger avec eux plus précisément sur les limites entre zones agricoles et zones à urbaniser. Au mois de juin, trois demi-journées sur rendez-vous ont permis aux habitants propriétaires



La présentation du plan de zonage a réuni de nombreux habitants, le 23 mai.

de terrain de venir se renseigner de façon individuelle sur leurs parcelles. Ils ont été accueillis par Agnès Derouineau du cabinet Urba ouest, Thierry Gallard, adjoint en charge de l'urbanisme, et Anthony Rabin, directeur général des services de la commune qui suit le dossier au niveau administratif et réglementaire. Jusqu'à l'arrêt de projet, il restera à affiner la partie réglementaire et l'identification des servitudes. Après ces dernières modifications, le Conseil

Municipal devra arrêter le projet par une délibération qui validera le plan de zonage. Après la délibération du Conseil Municipal, différentes étapes réglementaires sont encore prévues : la consultation des Personnes Publiques Associées, puis une enquête publique et en dernier lieu, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme qui devrait intervenir début 2023.

L'ensemble des documents en lien avec la préparation du nouveau Plan Local d'Urbanisme sont disponibles sur la page dédiée de notre site Internet www.brissacloireaubance.fr/le-nouveau-plan-local-durbanisme-en-preparation/



Des rendez-vous individuels ont été organisés pour permettre aux habitants d'avoir des informations sur mesure sur leur terrain.

DE NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION AU CŒUR DES VILLAGES

Des vitrines d'affichage ont été posées dans tous les villages afin d'apporter des informations à tous les habitants et visiteurs, notamment ceux qui n'ont pas accès aux services numériques dans la commune. Au total, 14 vitrines ont été installées. Destinées en priorité à recevoir l'affichage des manifestations organisées par Brissac Loire Aubance ou en partenariat avec la commune, elles seront accessibles aux associations ou organisateurs de manifestations culturelles sur simple dépôt des affiches à la mairie de Brissac Loire Aubance, au moins deux semaines avant la date de l'événement, en 18 exemplaires.



Les 14 vitrines d'information ont été installées en juin.

LE SITE DE LA FORGE REÇOIT LE PRIX DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE

La 15^{ème} édition du Prix Départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et de l'Habitat Social organisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a rendu son verdict. Il permet aux maîtres d'ouvrage publics et privés et aux maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, urbanistes...) concepteurs de présenter une ou plusieurs réalisations architecturales (construction neuve, réhabilitation, extension), urbaines et paysagères qui doivent répondre à différentes exigences.

Sur les 41 candidatures, 21 opérations ont été sélectionnées et 1 lauréat, 6 mentions, 1 hors catégorie ont été

décernés. Si le prix Lauréat revient au hall d'accueil de la collégiale d'Angers, le site de la Forge à Saint-Saturnin-sur-Loire a, lui, reçu l'une des 6 mentions attribuées par le jury. La remise du prix APERÇUS Maine-et-Loire a eu lieu le mardi 7 juin et Florence Laroche, maire déléguée de Saint-Saturnin-sur-Loire, a reçu le prix décerné à Brissac Loire Aubance pour la réalisation de ce pôle dans son ensemble : bâtiment avec boulangerie et pôle médical, la place de la Forge, et les venelles attenantes ainsi que les différents aménagements paysagers.



Le prix a été remis le 7 juin dernier à Florence Laroche.



L'architecture du bâtiment et les aménagements extérieurs ont été salués.

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU MARIN OFFICIELLEMENT INAUGURÉS LORS DU FORUM ASSOCIATIF



De nombreuses associations ont fait découvrir leurs activités.

Les aménagements extérieurs du complexe du Marin ont été officiellement inaugurés le 25 juin dernier, à l'occasion du premier forum des associations organisé par l'office du sport. Le ruban a été coupé par madame le Maire, Sylvie Sourisseau, accompagnée de Florence Laroche, adjointe aux sports et à la vie associative et de nombreux élus.

Cette inauguration a aussi été l'occasion de mettre en valeur les sportifs qui ont fait rayonner Brissac Loire Aubance au cours de l'année. Des jeunes présidents de club ont été récompensés pour leur engagement associatif, les sports de ballon (voir ci-contre) ont aussi reçu un trophée pour



Pour l'occasion des sportifs ont aussi été récompensés.

l'accession de leur équipe phare au niveau supérieur. À titre individuel, de nombreux athlètes ont été récompensés pour leurs performances remarquables, notamment en athlétisme et judo (voir palmarès détaillé et photos sur notre site - rubrique actualités). Auparavant, le premier forum associatif coordonné avec l'aide d'Enjeu a réuni en un seul lieu de nombreuses associations sportives et de loisirs et a permis aux familles de prendre des contacts pour organiser leurs activités à la rentrée. Des essais à différentes disciplines étaient aussi proposés sur place, pour le plus grand plaisir des plus jeunes qui ont pu découvrir l'activité qui pouvait leur faire envie.

AU DÉTOUR DU TOUR !



De très bonnes équipes étaient alignées au départ du Tour.



Les lauréats de cette 5^{ème} édition du Tour.

Une belle fête sportive et festive : voilà qui résume l'ambiance sur les routes de la 5^{ème} édition du Tour de Brissac Loire Aubance, course cycliste interrégionale au départ de Saulgé l'Hôpital qui a eu lieu le 29 mai dernier 2022. Ce tour de 130 kilomètres qui passe dans tous les villages était organisé conjointement par la commune et Angers Métropole Cyclisme 49. Il servait cette année encore de support au championnat départemental

toutes catégories. La victoire revient à Adrien Bramouille (UC Cholet) auteur d'une belle échappée solitaire à 600m de l'arrivée. Il devance Jules Boulais (équipe Sojasun Espoirs) et Baptiste Constantin (C'Chartres cyclisme). Une course amateurs était aussi au programme et la journée s'est achevée par une soirée festive avec repas au son de Beretta Chic. Un grand merci aux bénévoles et signaleurs sans qui cette grande fête du vélo n'aurait pu avoir lieu !

LES BALLONS ONT TOURNÉ ROND CETTE SAISON !

Une saison historique pour les associations sportives locales puisque les clubs de basket, football et handball ont tous validé leur ticket dans la division supérieure !

Pas de doute, la saison a été réussie pour les sports de ballon !

EN BASKETBALL :

L'équipe du Brissac Aubance Basket (BAB) monte en N3, suite à sa 3^{ème} place en pré nationale. Depuis 4 ans, cette équipe a d'ores et déjà gagné deux coupes des Pays de la Loire et vient d'enchaîner sa deuxième montée.

Infos et inscriptions : <https://brissac-basket.fr/>

L'ESA FOOTBALL n'est pas en reste puisque son équipe leader termine en tête de classement et assure sa montée en R1, grâce à une ultime victoire contre l'Ernée ! C'est Pierre David, nouveau responsable technique seniors qui entraînera l'équipe la prochaine saison. A noter que le club voit également son équipe senior B monter en D2 et les U18F et vétérans montent également d'une division.

Infos et inscriptions : www.esa-foot.fr/

HANDBALL

Après une organisation de Coupe de France réussie et reconnue par les instances du handball, l'ES Aubance handball continue à valoriser l'image du club et de la commune en validant la montée des seniors masculins,

pour la 1^{ère} fois à l'étage régional.

En effet, au coude à coude tout au long du championnat, ils se sont défaits de la réserve de Segré afin de bonifier la future saison qui s'annonce festive avec la célébration des 50 ans du club.

Cette dynamique s'accompagne pour la saison prochaine par la création de 3 nouvelles catégories, offrant la possibilité de jouer au hand à partir de 5-6 ans et jusqu'en -19 ans en jeune, sans oublier les 2 équipes régionales en Féminin et Masculin.

Infos et inscriptions : <https://esaubancehandball.fr/>

Retrouvez aussi ces clubs sur leurs pages Facebook ! Bravo à l'ensemble des joueurs pour ces magnifiques résultats qui ont été honorés lors du forum des associations par la remise d'un trophée.



Les joueurs de l'ESA hand heureux de cette montée en régionale.

LA RÉFLEXION SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EST LANCÉE

Avec le retour de l'ensemble des équipements sportifs en gestion communale au 1^{er} janvier 2023, les élus de la commission sports et vie associative ont souhaité lancer une concertation avec les habitants en général et les utilisateurs de ces équipements en particulier. Plus d'une soixantaine de personnes ont ainsi répondu présents à cette invitation à la réflexion dont le premier rendez-vous était fixé le 16 mai à la salle du Tertre à Brissac-Quincé. Après une présentation générale du contexte de retour de ces équipements jusqu'alors intercommunaux en gestion communale, les participants ont été invités à plancher sur les améliorations



La réunion a permis de donner la parole aux participants sur les différentes questions à venir.

à apporter à chacun d'eux. Le besoin d'une nouvelle salle de sports en remplacement de la salle de l'Aubance a été exprimé très clairement, de même que le souhait de maintenir la piscine. Ces investissements seront coûteux et il conviendra par la suite d'établir un ordre de

projets à mener. Une aire de sports de glisse (skate, trottinette, roller, BMX) est aussi à l'étude avec une association qui s'est constituée pour faire valoir ces sports de plus en plus plébiscités par les jeunes. Le prochain temps d'échanges avec les habitants sur ces questions est prévu le lundi 26 septembre, salle de la Perrine à 20h.

CHALLENGE CITOYEN BOULE DE FORT #2

La deuxième édition du challenge citoyen de Boule de fort de Brissac Loire Aubance a connu son épilogue au cercle de la Concorde, à Coutures, qui accueillait la finale le 21 mai dernier. Au total, une centaine d'équipes, composée d'un débutant et d'un pratiquant plus aguerri se sont affrontées. La victoire finale, devant un large public, revient à une équipe de Vauchrézien composée de Joel Dittièrre et Patrice Godin. L'équipe s'est imposée face à un tandem de jeunes : Augustin Chenuau de Charcé et Cyprien Coléon de Saulgé, qui l'avaient emporté en demi-finales face au grand-père d'Augustin, Alain Chenuau et Bruno Lebel maire délégué de Charcé. Tous ont été récompensés par madame le Maire, Sylvie Sourisseau. A noter qu'une quinzaine de jeunes de moins de 16 ans ont



Les lauréats à l'heure des récompenses.

participé cette année au concours. Bravo à tous les joueurs. A noter qu'un challenge jeunes est organisé en juillet, rendez-vous dans les cercles de boule de fort pour vous inscrire.

HORAIRES DE LA PISCINE CET ÉTÉ

La piscine du Marin a ouvert ses portes le 2 juillet et jusqu'au 28 août 2022. Des cours de natation sont assurés par le maître nageur (réservation à effectuer directement auprès de lui).

Horaires d'ouverture :

- lundi : fermé,
- du mardi au samedi : 14h30 - 20h,
- dimanche : 11 h – 13h et 15h – 20h.

Téléphone de la piscine (en saison) : 02 41 91 23 32.



Rendez-vous jusqu'au 28 août pour une pause fraîcheur.

DANS LES COULISSES DES LUMAS

La Foire aux Lumas aura lieu le week-end des 30 et 31 juillet à Vauchrézien. Mais, si la foire n'a lieu que fin juillet, le compte à rebours du Comité des Fêtes de Vauchrézien pour la préparation est lancé depuis bien longtemps.

Petit tour dans les coulisses de la préparation de cette fête à la mécanique bien huilée et dont c'est la 61^{ème} édition cette année. Le bureau du Comité des Fêtes se réunit environ tous les 2 mois et trois commissions thématiques travaillent à l'organisation de la fête selon les besoins :

- Animation,
- Communication,
- Matériel / installation.

Quant à l'association du Comité des Fêtes de Vauchrézien elle se retrouve 4 à 5 fois par an.

La préparation de la prochaine Foire aux Lumas débute quelques semaines après la fin de la dernière fête et s'organise selon un planning très précis :

- dès le mois de septembre et jusqu'à décembre : recherche et choix des spectacles par la commission Animation
- décembre et janvier : réservation des salles, chapiteaux, matériels,...
- janvier à mars : réponse aux demandes des forains pour la

fête foraine

- janvier à mai : organisation de la Foire Exposition (réponses aux demandes des exposants) et préparation du livret distribué à 25 000 exemplaires (contact des sponsors, mise en page,...) par la commission Communication

- février : élaboration du dossier des demandes administratives (déclaration, autorisation...)

5 semaines pour préparer les escargots !

- février et mars : mise en coquille des 120 000 escargots selon un calendrier très établi :

o mercredi après-midi : épluchage de l'ail

o jeudi matin : préparation de la farce (persil, ail,...)

o jeudi soir : brassage du beurre aillé (farce et beurre)

o vendredi après-midi : mise en coquille des escargots et du beurre (principalement par les aînés) qui se poursuit le soir avec les bénévoles.

Un programme minutieux renouvelé pendant 5 semaines et qui permet la congélation de ces milliers d'escargots !

- avril et mai : commande des boissons pour les bars et des aliments pour l'élaboration des trois repas

- juin : élaboration du plan de la Foire

La dernière ligne droite démarre J-7 :

- Samedi précédent la fête : délimitation du terrain de la Foire par l'installation de grillages

- lundi soir : dégustation des vins avec les vignerons pour le choix des différents vins proposés dans les bars et sous le chapiteau

- mardi soir : réunion des bénévoles pour l'organisation pratique dans les stands et les besoins pour le montage et le démontage

- mercredi à vendredi : montage des stands et installation

- dernier week-end de juillet (samedi après-midi et dimanche) : déroulement de la fête

- lundi et mardi : démontage... jusqu'à la reprise en septembre des préparatifs de la fête suivante... En attendant, rendez-vous fin juillet et sur :

<https://foire-aux-lumas.com/>



La préparation des escargots : un rituel bien huilé auquel participent des dizaines de volontaires .

ZOOM SUR...

L'Atelier citoyen

L'atelier citoyen est une association créée en 2008 qui se donne pour objectif de promouvoir le lien social autour des thèmes de la citoyenneté, de l'environnement et de la culture, sur le territoire de vie de Brissac Loire Aubance, Les Garennes/Loire, Blaison-Saint-Sulpice. Ce sont aussi de l'information, des échanges et des débats constructifs, menés dans la diversité et la convivialité sur des thématiques diverses, à

travers, par exemple, des soirées-films documentaires (agriculture, qualité de l'eau, alimentation, déchets, énergies, redynamisation des territoires ruraux...).

Ce sont enfin des animations et des ateliers ouverts à tous, proposés par des membres de l'association mais aussi par toutes les personnes qui souhaitent partager des savoirs et des savoir-faire, en accord avec les valeurs de l'association.

Rejoignez un des groupes de l'atelier citoyen ! :

rucher solidaire, jardin, animations nature et biodiversité, consommation locale, citoyenneté et projets locaux, économie circulaire...

Pour être informé, adhérer, participer, vous pouvez contacter : lateliercitoyen@gmail.com

L'Atelier citoyen, c'est aussi un site :

<http://www.atelier-citoyen.fr>

et une page Facebook : L'Atelier citoyen 49



Des temps d'échanges et des ateliers pratiques sont régulièrement organisés par l'association.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION AUTOUR DE LA CARTE SCOLAIRE

Régulièrement, face à la baisse de natalité (-36% de naissances sur la commune entre 2005 et 2021) et du nombre d'enfants dans les écoles, la Commune voit des classes se fermer dans ses écoles, sur décision de l'inspection d'académie et sans pouvoir intervenir. Cette baisse régulière du nombre total de classes au niveau de la commune a incité les élus à anticiper des situations de fermeture à l'avenir en réfléchissant sur la carte scolaire et les organisations possibles des écoles, avec, toujours en toile de fond, le bien être des enfants dans une école adaptée et à taille humaine. L'idée étant d'anticiper des situations et de les maîtriser plutôt que de subir des décisions sur lesquelles la commune n'a plus de possibilité d'action.

De nombreuses réunions de concertation ont été organisées avec les parents, enseignants, habitants avec différents éléments de réflexion, dont des hypothèses de fermeture qui étaient présentées pour alimenter la réflexion. Certains participants à ces réunions ont traduit ces hypothèses de travail en volonté politique de la commune... et des banderoles ont fleuri dans les

villages contre des fermetures d'école qui ne sont à ce jour aucunement prévues. La rentrée 2022 se fera comme celle de 2021, exception faite d'une classe qui doit fermer à Saint-Rémy-la-Varenne sur décision de l'inspection académique.

Les constats : - 3 écoles ont moins de 50 élèves, - sur les 51 classes du territoire, seules 37 sont utilisées. Les effectifs par classe oscillent entre 17 et 30 élèves. - une baisse annuelle d'élèves dans les écoles publiques est constatée, entre - 2 et - 5 %.

- l'état des bâtiments scolaires est très hétérogène avec 3 écoles rénovées sur les 9 existantes, et 6 qui nécessitent des travaux, dont certaines des travaux et des aménagements très importants.

La réflexion va se poursuivre en tenant compte de ces éléments, mais aussi des bassins de vie, des budgets disponibles, des mobilités et de tous les échanges qui ont pu être menés jusqu'à présent... La décision finale qui ne devrait pas intervenir avant 2023 reste de la responsabilité du Conseil Municipal, seul autorisé à délibérer.



DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE POUR LES ÉCOLES

L'informatisation des écoles se poursuit. De nouveaux équipements informatiques et numériques financés par la commune sont ainsi venus compléter le matériel déjà à disposition des élèves. Une flotte nomade de tablettes qui doit circuler entre les classes a ainsi été remise à l'école de Saint-Rémy-la-Varenne ainsi que des armoires fortes pour le stockage de ces équipements. Cette remise fait partie d'un programme d'équipement global qui permettra à terme de doter les 10 écoles en tablettes. Les établissements scolaires avaient déjà été dotés de vidéoprojecteurs permettant la diffusion de

contenu interactif. La commune consacre un budget de 80 000 € sur 4 ans pour ces équipements et leur maintenance.



La remise du matériel à l'école de St-Rémy.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE EST VALIDÉ

Le Conseil Municipal a validé le Projet Educatif de Territoire (PEDT). Ce document permet aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le PEDT vise ainsi à fédérer les acteurs locaux qui travaillent autour de ces ambitions éducatives et à décliner en toute cohérence des propositions adaptées en fonction des besoins des enfants et des territoires. Un travail de concertation et de co-construction a donc été mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires depuis plusieurs mois, permettant de faire émerger 3 axes de travail dans lesquels s'inscriront les actions futures :

- Axe 1 : apprendre à connaître et découvrir les différentes richesses et compétences au sein des villages, développer le partenariat au profit des enfants et des familles
- Axe 2 : favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté. Apprendre à se connaître, à se respecter afin de pouvoir vivre ensemble avec ses différences (handicap, culture, croyance, milieu social, âge...).
- Axe 3 : construire un cadre de vie bienveillant et sécurisant pour permettre à l'enfant et au jeune de bien grandir.



Le PEDT s'appliquera dans le cadre scolaire et périscolaire.

Pour consulter le livret de présentation du PEDT dans son intégralité flashez le code, ou rendez-vous sur le site, rubrique vie pratique, scolaire.



ACTION CCAS

DES RENDEZ-VOUS FESTIFS APPRÉCIÉS DES AÎNÉS

Pas moins de sept rendez-vous festifs à destination des seniors ont été organisés par le CCAS dans les villages ce printemps. Au programme : des jeux géants avec Jokanim, des jeux de carte, de la musique avec l'accordéon et les chansons de Rémi Casset et beaucoup de bonne humeur au cours d'un goûter partagé. Un moment très apprécié des aînés qui ont eu plaisir à se retrouver après plusieurs rendez-vous manqués dus à la crise sanitaire. De quoi repartir sur de bonnes bases avec déjà un **nouveau temps fort pour tous les seniors** :



Un temps de rencontre et de convivialité... en chansons !



LES INFOS D'INITIATIVES EMPLOI

• Fermeture estivale
« Initiatives emplois » vous informe que les bureaux seront fermés au public du 8 août au 19 août 2022 inclus. Pour toute urgence, une permanence téléphonique est assurée au 02 41 56 11 13.

• La saison des vendanges approche...
Nous recherchons des vendangeurs/vendangeuses pour la saison 2022. Une trentaine de postes sont à pourvoir. C'est un travail ouvert à tous, les débutant(e)s sont

accepté(e)s, à partir de 18 ans. Covoiturage possible. Début des missions chez les viticulteurs : fin août / début septembre. Candidatez dès à présent au 02 41 56 11 13 ou par mail à : initiatives.emplois@orange.fr

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES SUR LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Le recensement des personnes vulnérables est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services municipaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Brissac Loire Aubance tient à jour un registre des personnes vulnérables pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...).

En cas d'alerte canicule, cette inscription vous permettra, selon votre situation personnelle et familiale, d'être contacté par téléphone ou de recevoir des visites à domicile. Ce registre nominatif est confidentiel.

Qui est concerné ?

- les personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.
- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,

- Comment s'inscrire ?

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

L'inscription peut être réalisée :

- par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal,
- par un tiers (parent, médecin traitant, service de soins à domicile...)

Contact : CCAS au 02 41 91 74 08.



UN ÉTÉ QUI BOUGE AVEC ENJEU !

POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS... DIRECTION MARMOVILLE !

La compagnie "Enjeu airlines" amènera vos enfants de 3 à 12 ans en voyage à travers des ateliers à Marmoville, un village où les enfants pourront prendre du bon temps au gré de leurs envies. L'accueil de loisirs Marmoville ouvrira ses portes du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022.

Au programme aussi : des stages, des sorties, des mini-séjours...

Dépaysement garanti !



L'équipe des animateurs d'Enjeu pour l'été 2022.

POUR LES JEUNES DE 11 À 17 ANS... DIRECTION ESPACE JEUNES ET VAG'ADOS

Charlotte, animatrice Vag'ados, croisera la route des jeunes pour animer des ateliers au cœur des villages et les faire participer en lien avec l'espace jeunes à des grands jeux et des temps forts. Des navettes sont assurées par l'équipe jeunesse sur réservation 48h à l'avance pour permettre à un maximum de jeunes de participer aux animations. Tél : 07 69 03 22 44.

POUR LES ADULTES ET LES FAMILLES... RENDEZ-VOUS DANS LES VILLAGES !

Retrouvez des animations dans les villages de Brissac Loire Aubance tout l'été, à partager en familles ou entre adultes. Jérémy, Claire, Aurélie, ainsi que des habitants bénévoles vous ont concocté un programme varié. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Programmation disponible sur notre site Internet : www.associationenjeu.fr.

PAUSES PIQUE-NIQUES D'ÉTÉ POUR TOUS LES HABITANTS

Comme l'été dernier, l'équipe Enjeu remet le couvert des pique-niques d'été. Le principe est simple : ramenez votre pique-nique et on s'occupe du reste : animations, jeux en bois, groupes de musique locaux...

Simplicité et convivialité sont les maître-mots de ces rendez-vous :

- vendredi 8 juillet à Vauchrézien,
- vendredi 22 juillet à Saulgé L'Hôpital.

Entrée libre et gratuite. Retrouvez toutes les infos sur notre site Internet :

www.associationenjeu.fr, ou par téléphone : 02 41 79 24 86, et sur notre page

Facebook : Association Enjeu

et nos profils Facebook : Animations Habitants Enjeu / Jeunesse Enjeu



RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le projet du centre socioculturel d'Enjeu, c'est de faire AVEC les habitants. Si vous avez du temps à donner et envie de partager vos idées ou vos savoir-faire, contactez-nous !

ENJEU RECHERCHE :

Atelier Coup'2 mains : vous avez des connaissances en réparation en tout genre : électricité, électronique,

informatique, mécanique... Enjeu souhaite étoffer son équipe de bénévoles dotés de tels savoir-faire pour les premiers samedis de chaque mois. D'autres bénévoles sont aussi recherchés pour les pauses BLAbla et l'accompagnement scolaire (à partir de novembre 2022).

Contact : 02 41 79 24 86 ou par mail : vielocale@associationenjeu.fr (Claire)

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : entreprises@brissacloireaubance.fr

BRISSAC-QUINCÉ



ÉNERGÉTICIENNE

Soins énergétiques, réflexologie crânienne, accompagnement thérapeutique
 Françoise Baumard - 06 20 29 23 90
fbaumard@laposte.net
<https://francoisebaumard.wixsite.com/osersatransformation>
facebook.com/Osersatransformation



CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

Sylvie Proust - réseau IAD
 Achat - vente en immobilier
 06 74 60 68 94
sylvie.proust@iadfrance.fr
www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/sylvie.proust



PLOMBERIE CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ

Installation de salles de bains, cuisines, chauffage, sanitaires, robinetteries, pompes....
 Dépannage et recherche de fuite.
 5 chemin des Brosses
 Bastien Reullier (SARL)
 06 12 68 16 50
reullierbastien@gmail.com

DES LOCAUX D'ACTIVITÉ DISPONIBLES POUR DES ENTREPRENEURS

Des locaux d'activité seront prochainement disponibles sur la commune des Alleuds, le long de la route départementale en centre bourg : un de 72 m² et l'autre de 91 m².

Ces locaux d'activité sont situés en rez-de-chaussée d'un bâtiment collectif dont la construction se termine. Ils seront disponibles dans les semaines à venir.

Tarif à la location : 720 euros H.T. par mois pour le local de 72m² et 910 euros H.T. par mois pour le local de 91 m².

Ces locaux peuvent aussi être proposés à la vente.

Contact : Maine-et-Loire Habitat - Service clientèle : 02 41 81 68 30 et infos sur www.maineetloire-habitat.fr/



Les locaux sont situés en centre bourg des Alleuds.

PROCHAIN CAFÉ RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



La précédente rencontre a eu lieu fin mai à Vauchrézien.

Après un rendez-vous fin mai à Vauchrézien sur le thème des conditions générales de vente, un nouveau café-rencontre des entrepreneurs est organisé par la commission vie économique de la commune. Il a été fixé au **vendredi 30 septembre de 8h30 à 10h**. Il portera sur :

« Les 7 étapes pour une cession-transmission réussie ».

Atelier animé par des chefs d'entreprises bénévoles qui viennent témoigner de leurs expériences avec un échange de bonnes pratiques. Lieu à confirmer.

Tous les entrepreneurs intéressés peuvent s'inscrire gratuitement par mail à : vie.economique@brissacloireaubance.fr

Le rendez-vous suivant est fixé au 25 novembre, prenez date !

LE BOULEVARD DES FONTELLES EN PARTIE FERMÉ

La communauté de communes Loire Layon Aubance a confié à Alter Cités, les études et l'aménagement de la zone d'activités (ZAC) des Fontenelles sur les communes déléguées de Brissac-Quincé et Charcé-Saint-Ellier.

Les travaux de viabilisation de la dernière partie de la ZAC ont débuté le 4 juillet et prendront fin en novembre 2022 ; sous réserve des conditions météorologiques.

Ces travaux seront réalisés par les entreprises Justeau et CEGELEC sous le contrôle du Cabinet Chauveau et du SIEML.

Pendant les travaux, le boulevard des Fontenelles sera fermé à la circulation à partir de l'entreprise Huteau conformément au plan joint. L'accès direct à Charcé par cette voie ne sera donc plus possible. Un



plan de déviation qui passera devant le crématorium sera mis en place. Les entreprises veilleront à mettre tout en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

L'ACCÈS AU PARC DE JEUX EMBELLI



Le nouvel aménagement.

Le long de l'Aubance, à Brissac-Quincé, le parc de jeux est bien connu des enfants. Il a bénéficié ce printemps d'un petit relooking.

Le sentier est désormais matérialisé par d'élégantes pièces de bois, un petit escalier pour accéder à l'aire a également été mis en place.

Les abords ont été végétalisés et arborés avec de nouvelles plantes, et de nouvelles barrières en bois ont été installées pour un cheminement désormais bien matérialisé.

LES JARDINS DU MANOIR DE LA GROYE RÉCOMPENSÉS

Les jardins du Manoir de la Groye ont été élus «jardin contemporain et patrimoine de l'année» par l'association Vieilles Maisons Françaises (VMF). Le parc entourant le manoir de la Groye, à Saint-Saturnin-sur-Loire, a été bichonné pendant plus de cinq ans par ses propriétaires : Marc Levey, architecte et Renaud Paque, paysagiste. La remise des prix s'est déroulée jeudi 28 avril lors d'une visite spéciale qui a permis aux invités de découvrir les quelques 700 espèces de végétaux qui agrémentent le parc de cinq hectares. Le prix a été remis par Geoffroy Zbinden, vice-président VMF 49 et Hervé Tribot La Spière, délégué départemental de l'association VMF.

Les jardins du Manoir de la Groye regroupent différents espaces : un arboretum dans la partie haute, un jardin régulier avec sa terrasse et une pergola qui entoure le manoir. En contrebas, une



Le nouveau panneau du prix VMF sera désormais affiché à l'entrée du Manoir.

vaste prairie met en valeur les herbages grâce à une tonte géométrique invitant à la visite du potager situé en son centre.

Une visite estivale à ne pas manquer du jeudi au dimanche jusqu'au 17 juillet puis lors des journées du patrimoine !

MARIE BOSQUET, AU PAS DE COURSE

En ouvrant la rubrique sports du journal le lundi matin, il n'est pas rare d'y lire un article relatant une nouvelle victoire de Marie Bosquet. La dernière en date remonte au 12 juin, du côté de Montreuil Bellay où la jeune femme a remporté le trail des châteaux. L'an passé, elle a aussi collectionné les victoires : dans la course nature du Bioparc, lors du trail vingt d'Anjou ou encore lors du trail Loire et Vigne, pour une victoire partagée avec son frère Mathieu, lui aussi athlète aguerri. Sans forcer, Marie Bosquet avale les kilomètres. Ce printemps elle a aussi couru les 42 kilomètres du marathon de la Loire où elle s'octroie, sur ses terres, une belle 16^{ème} place en moins de 3h30. Elle avait auparavant parcouru la même distance mais avec 2200 m de dénivelé lors du Trail «de Vulcain». Marie Bosquet, 36 ans, n'a définitivement pas les deux pieds dans le même sabot.

Licenciée du club de Brissac Loire Aubance athlétisme depuis trois ans, Marie Bosquet a toujours baigné dans le sport : «quand j'étais jeune, mes parents étaient très sportifs, ils pratiquaient beaucoup de tennis, de la course et du cyclisme pour mon père. J'ai donc pratiqué le tennis, la gymnastique quand j'étais enfant, le badminton, la natation aussi, avant de bifurquer vers le water polo», explique Marie dont le moteur était davantage la pratique sportive que la compétition pure.

La tête et les jambes

Si le sport a toujours fait partie de sa vie, Marie arrive aussi à concilier une vie professionnelle bien remplie et une vie de famille très active puisqu'avec son conjoint, elle est maman de trois enfants : Alice, 9 ans, Adonis, 6 ans et Léna, 4 ans. Après des études et un début d'activité en tant que kinésithérapeute, elle a repris rapidement le chemin de l'école pour se former à l'ostéopathie pendant cinq années en alternance. Elle s'est installée comme kiné-ostéo en 2012, associée à Aurélien Badin, dans le cabinet du Mail à Brissac-Quincé. De deux kinés à l'époque, le cabinet compte désormais sept praticiens... Un milieu qu'elle ne quitte jamais vraiment puisque son conjoint exerce aussi la même double profession à la maison médicale de Saint-Saturnin-

sur-Loire, village sur lequel la famille réside également, dans un hameau non loin de Brissac-Quincé.

Très investie dans sa profession, Marie Bosquet a aussi travaillé récemment avec d'autres professionnels à la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire qui permettra à terme une meilleure coordination des profes-



Marie Bosquet lors du trail de Vulcain en mars 2022.

sionnels de santé dans le suivi de leurs patients. Elle est aussi membre de l'Association des parents d'Élèves de l'école Saint-Vincent où sont scolarisés ses enfants.

Cette vie familiale, sportive et professionnelle bien remplie nécessite une organisation certaine : «J'ai la chance de pouvoir organiser ma semaine de travail sur quatre jours. Je consacre souvent une partie de mon dimanche matin à l'entraînement et parfois je poursuis avec une session en famille. Les enfants suivent alors à vélo pour faire environ 8 kilomètres, mais nous ne les poussons pas dans le sport. Je m'entraîne en général deux à trois fois par semaine, avec au moins une séance avec le club. Cet entraînement qui permet à chacun de se fixer ses objectifs m'a fait beaucoup progresser, même si, au départ, je m'étais inscrite pour une pratique loisirs», confie dans un sourire l'athlète. Elle ne court jamais avec des écouteurs et profite aussi de ces moments de course pour observer la nature et penser à de multiples choses, même si la course lui permet de se «vider la tête». «Parfois j'hésite entre une sieste et une course, mais au final c'est souvent la course qui me fait le plus de bien. J'adore rejoindre les bords de Loire, ce n'est qu'à 4 kilomètres et nous avons la chance d'être dans une région avec des endroits très nature», précise aussi l'athlète. Si elle court avant tout pour son plaisir, l'adrénaline de la compétition peut aussi prendre le dessus : «parfois je me dis que je vais démarrer doucement mais quand je vois des coureuses devant moi, j'ai du mal à ne pas être dans la compétition», confie aussi la jeune femme qui a pris goût aux podiums et aux victoires.

Ce qu'elle aime aussi dans la course, c'est le fait de repousser ses limites, en prenant toujours la précaution de ne pas les franchir, mais là c'est la kiné-ostéo qui gère. «Ce qui est beau aussi dans le sport et la compétition c'est ce qu'on partage. Les enfants viennent régulièrement me voir courir, et quand ma fille a des étoiles dans les yeux de m'avoir vu gagner ou qu'elle n'en revient pas de voir mon nom dans le journal, c'est magique et ça laisse de beaux souvenirs», note aussi Marie Bosquet.



Les kilomètres ne font pas peur à la souriante Marie.

EN ROUTE !

LA BOUCLE DE LA LOIRE

Pendant les beaux jours, votre magazine C'Pages vous propose une nouvelle découverte parmi les nombreux circuits du territoire de la commune. Les itinéraires qui vous seront proposés dans ces pages sont disponibles sur le site de l'Office de tourisme Anjou, vignoble villages où des tracés GPS peuvent aussi être téléchargés. Pour ce nouveau volet, rendez-vous à Saint-Rémy-la-Varenne pour le circuit de la Loire qui peut être parcouru à pied ou en vélo et qui vous emmènera sur les bords de Loire.

A EXPÉRIMENTER

EN DIFFÉRENTES SAISONS



La boucle passe sur les plages des bords de Loire.

Le vignoble angevin est définitivement une terre de randonnée. Quand la randonnée s'étend sur les bords de Loire, elle devient sublime ! Ce trimestre, c'est un circuit de découverte de la Vallée de la Loire à Saint-Rémy-la-Varenne qui vous est proposé. En famille ou entre amis, à pied ou à vélo, parcourez le sentier de randonnée balisé de la Boucle de la Loire de Saint-Rémy-la-Varenne, à la découverte du paysage ligérien. Sur

votre parcours, admirez les bords de Loire et leurs reflets changeants au gré des saisons et les prairies inondables. Découvrez le riche patrimoine de ce village, le Manoir de Chauvigné et le Manoir de Perchard, la demeure du Grand Launay, le Château de Boissay ou encore la Chapelle Saint-Jean. Variante possible, balisée en rouge, permettant de couper en deux le circuit en 2 boucles d'environ 4 km et 5 km.

Au détour du circuit, un magnifique patrimoine !



Le pont sur la Loire.



LE PLAN DU CIRCUIT

LE CIRCUIT EN CHIFFRES

Circuit n°94.

Distance : 9,7 km

Durée : 2h15 (45 mn cyclo-touriste)

Altitude maximale : 70m

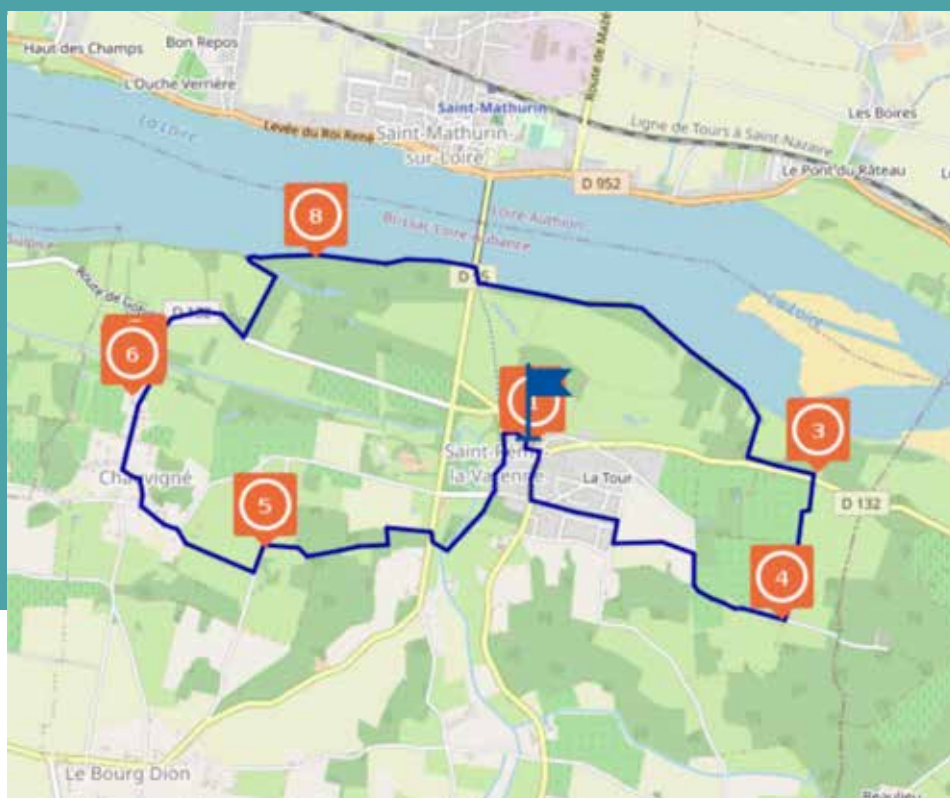
Altitude minimale : 21m

Dénivelé positif : 113m

Dénivelé négatif : 114m

Départ : Place de l'église à Saint-Rémy-la-Varenne.

Le balisage de ce circuit est de couleur jaune.



ENTRE LOIRE ET BELLES PIERRES

1. PRIEURÉ

Monument Historique classé, fondé en 929, l'ancien Prieuré Bénédictin a été l'un des plus riches d'Anjou. Il se distingue par une salle capitulaire et sa cheminée sculptée polychromée, restaurée.

2. EGLISE

Son origine remonte au XI^{ème} siècle. Elle a été la chapelle du Prieuré avant de devenir l'église paroissiale. Elle est inscrite dans le réseau «Eglises Accueillantes en Anjou» (dépliant disponible sur place).

3. CHAPELLE SAINT-JEAN

(Demeure privée) : il s'agit de l'unique vestige d'un petit Prieuré lui aussi bénédictin.

4. CHÂTEAU DE BOISSAY

Datant du XIX^{ème} siècle, son nom est d'origine gauloise : Bois de Cé, «pièce d'eau». Son style est inspiré du XVII^{ème} siècle.

5. MANOIR DE PERCHARD

(Demeure privée) : il date des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Présence d'un puits à charpente en bois du XV^e siècle.

6. MANOIR DE CHAUVIGNÉ

(Demeure privée) : bâti sur l'emplacement d'une villa romaine Calviniacus, la Villa du Chauve qui a donné son nom au hameau.

7. LE GRAND LAUNAY

(Demeure privée) : manoir datant des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Présence d'un puits à charpente en bois du XV^e siècle.

8. BOIRE DES GROSEILLIERS

Anciennement bras secondaires de la Loire, progressivement comblés, les boires forment des dépressions humides encore temporairement en eau qui abritent une flore de prairies inondables ou de plan d'eau. Elles peuvent représenter un site de reproduction, de croissance ou de refuge pour les poissons.

UN PONT SUR LA LOIRE

Le pont dit «de Saint-Mathurin-sur-Loire» est un pont en treillis sur la Loire qui relie la commune de Saint-Mathurin-sur-Loire à Saint-Rémy-la-Varenne. Il a été achevé en 1954. Il a une longueur de 398 m. Il remplace un ancien pont suspendu qui datait de 1847 et qui avait été détruit en juin 1940 par les soldats du Génie pour retarder l'avancée allemande.

Tous les circuits de randonnée du secteur sont disponibles sur : www.loire-layon-aubance-tourisme.com

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LE SENTIER D'INTERPRÉTATION

Le sentier d'interprétation de St-Rémy-la-Varenne situé en bord de Loire sur la Grande Ile a été un des premiers imaginé par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Aujourd'hui ce sentier est vieillissant, les éléments mobiles sont cassés, les couleurs des panneaux s'estompent. Pourtant, ce sentier, long de 3 km, est non seulement très fréquenté par les promeneurs et touristes de passage mais il sert également d'outil d'animation pour l'association du Prieuré dans le cadre de l'accueil de classes. Le projet est de le transformer en sentier

nature, plus proche des attentes actuelles des visiteurs : un panneau de départ et 4 stations thématiques sur la faune et la flore de bord de Loire, les caractéristiques des boires, les inondations de la Loire. Les illustrations occuperont une grande partie des panneaux en lave émaillée garantie à vie sur des supports en bois d'acacia imputrescible. Ce sentier qui sera pérenne grâce aux matériaux utilisés, est porté par le P.N.R. Loire Anjou Touraine. La commune financera 20% du projet et le Parc 80% sur un budget total de 24 400 € HT.



Les anciens panneaux vont être remplacés.

DÉCOUVERTE DE LA PERMACULTURE AVEC PARCOURS CROISÉS

Le 11 juin dernier, l'association Parcours Croisés a réuni près de 20 personnes du secteur autour du thème de la permaculture et de l'observation de la nature. Fidèle à sa vocation, l'association a voulu réunir des acteurs d'horizons différents avec une passion commune : la préservation de notre Terre et une mise en perspective des approches respectueuses de l'environnement. Dans la cour de la Mairie déléguée de St-Rémy-la-Varenne, Marc Butruille, formateur en permaculture aux Jardins du Presby'Terre à Chemellier, a répondu aux nombreuses questions des participants sur les bonnes pratiques du jardinage et notamment la gestion



Une découverte théorique et pratique.

des déchets. Puis, au son de l'accordéon, en cheminant le long du Saint-Aubin en compagnie de Dominique Traineau, les participants ont rejoint le jardin partagé "des radis et des hommes" et observé le travail et les fruits de 6 familles engagées dans la permaculture. Là encore un beau temps de partage qui s'est soldé par un pique-nique.

Très prochainement, d'autres rencontres en lien avec la transition écologique auront lieu : gestion des déchets, fresque du climat, compostage fleurs pollinisatrices seront notamment évoqués avec toujours un temps d'expérimentation.

Contact : parcoursCroises49@gmail.com

LES ALLEUDS

MARIE-ANNE MÉNARD, UNE CENTENAIRE À L'HONNEUR

La dernière session des rendez-vous festifs des aînés était organisée le 15 juin dernier du côté des Alleuds où Marie-Anne Ménard, jeune centenaire des Alleuds a été mise à l'honneur en présence des élus du CCAS et de Sylvie Sourisseau, Maire de la commune ! Thierry Gallard a retracé le parcours de l'ancienne épicière de village qui a passé, à quelques années près, toute sa vie aux Alleuds. Un moment émouvant qui s'est déroulé dans la salle de restauration de l'école dont la première pierre avait été posée par le mari de Marie-Anne Ménard, René Ménard, qui fut maire du village de 1959 à 1971. Marie-Anne Ménard (née Caillault) a toujours vécu dans la même maison où ses parents tenaient eux aussi l'épicerie du village (au 21 bis Grand Rue). Marie-Anne Ménard est maman de 5 enfants, grand-mère de 15 petits-enfants et arrière-grand-mère de 36 arrière-petits-enfants (bientôt 37 !). Elle reste une fervente



Marie-Anne Ménard aux côtés de Thierry Gallard, maire délégué, Sylvie Sourisseau, Maire et Marie Sauvatre, adjointe.

joueuse de belote et une véritable mémoire de la commune. Bravo !

COUTURES - CHEMELLIER - SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

LES ENFANTS DÉCOUVRENT LES ARTS DU CIRQUE

Les écoles du regroupement de Chemellier, Coutures et St-Rémy-la-Varenne ont mené un projet autour des activités circassiennes à l'école des arts du Cirque la Carrière à Saint-Barthélémy-d'Anjou pendant quatre semaines. Les élèves ont pu s'initier aux quatre domaines des arts du cirque (aériens, jonglante, acrobatie, équilibre sur objet) en étant acteurs et aussi spectateurs actifs et attentifs. Une initiation aux arts du spectacle vivant où chacun s'est investi, dépassé. Cela a permis de mobiliser et d'enrichir leur imaginaire en transformant leur façon usuelle d'agir et de se déplacer, en utilisant un nouvel usage du corps. Les élèves se sont ensuite produits devant les familles où tous ont pu apprécier une expression poétique du mouvement, leur spectacle a été suivi d'une représentation de professionnels des arts du cirque.

Une découverte pour les enfants.



LES PARENTS MOBILISÉS POUR AMÉLIORER LES COURS DE RÉCRÉATION

C'est une belle équipe de parents enthousiastes qui se sont mis au travail, un samedi matin de la fin avril pour créer de nouvelles activités dans la cour de l'école maternelle de Coutures. La mairie a fourni le matériel et les parents et enseignants ont réalisé les peintures au sol, très colorées, au moyen de pochoirs. Une démarche identique a été mise en œuvre dans la cour de l'école de Chemellier. Bravo aux valeureux peintres et merci pour leur implication qui permet de rendre l'école toujours plus agréable pour les enfants.



Le travail des parents pour divertir les enfants.

COUTURES

LE TROC PLANTES SÉDUIT LES JARDINIERS



Le plaisir de se retrouver et d'échanger autour du jardin.

Organisé le 22 mai dernier, le Troc Plantes a réuni bon nombre d'amateurs de jardinage dans le centre bourg de Coutures. Au programme : des échanges de plants et autres boutures mais surtout le partage de bons conseils pour les plus novices et de trucs et astuces pour les plus aguerris. Un moment simple et convivial autour du plaisir de «faire pousser».

Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

LUIGNÉ

LA RUE EST À NOUS ENFIN DE RETOUR !

Après 2 années d'absence. Le comité des fêtes de Saulgé-Luigné sera heureux de vous retrouver à Luigné pour la 6^{ème} édition de la «Rue est à nous», le samedi 3 septembre de 15h à 23h, dans un esprit guinguette.

Au programme, balade contée, chasse aux trésors, jeux géants, structure gonflable et d'autres surprises animeront la journée dans la bonne humeur, le tout accompagné par l'harmonie Pannetier ainsi que le pétillant Rémi Casset. Restauration et buvette sur place.



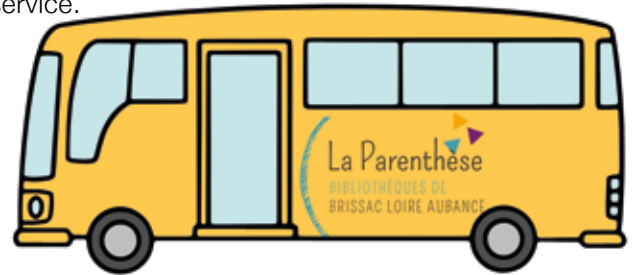
Un moment de détente et de convivialité de retour le 3 septembre.

UN BIBLIOBUS EN PROJET

Un état des lieux a été réalisé dans le cadre du développement du service lecture publique. Celui-ci a permis de constater l'éloignement d'une partie des habitants d'une des 3 bibliothèques, et particulièrement des élèves des 9 écoles primaires et maternelles localisées dans un village dépourvu de bibliothèque de proximité.

Lors de l'élaboration du projet de Lecture Publique, les élèves sont apparus comme le premier public cible pour les bibliothèques alors qu'ils n'ont aucun accès à un lieu de découverte culturelle dans leur quotidien. Si l'aménagement d'une bibliothèque n'était pas envisageable, la solution d'emmener la bibliothèque dans les villages est apparue comme une alternative intéressante qui a l'avantage également de ne pas faire déplacer les élèves. En mettant en balance les coûts d'investissement et de fonctionnement, tant en termes d'aménagement que de mobilier, de personnel et de fonds documentaire, il apparaît que la bibliothèque ambulante est le projet le plus adapté. Cette solution a notam-

ment été validée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le coût de l'opération, c'est-à-dire achat et aménagement du véhicule de desserte, représente un total de 147 150 € HT et pourra bénéficier d'une subvention de la DRAC. Une demande est aussi en cours auprès du Conseil Départemental. Le véhicule devrait être prêt en 2023. La bibliothèque ambulante desservira dans un premier temps les différentes écoles du territoire, puis élargira ses déplacements pour rester dans les communes et accueillir tous les publics. Le recrutement d'un agent à temps plein prévu sur la fin d'année permettra de développer, entre autres, ce service.



LE CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES EST EN LIGNE

Après un long travail d'informatisation et de référencement, le catalogue en ligne des Bibliothèques est disponible depuis la mi-juin. Il offre de nombreux services :

- Catalogue en ligne : référencement de tous les documents des bibliothèques
- Informations pratiques (horaires, contact)
- Actualités des bibliothèques (animations, fermeture, etc...)
- Accès via son compte utilisateur aux ouvrages disponibles, à ses prêts (permet de savoir dans quelle bibliothèque le document est à rendre et la date de retour prévue), ses réservations
- Possibilité de prolonger ses prêts (hors nouveauté en document en retard). Le catalogue est disponible en ligne à l'adresse : <https://bibliotheques-brissacloireaubance.c3rb.org/>



DES LECTURES MUSICALES EN BIBLIOTHÈQUE



Un temps intimiste, poétique et musical.

Les bibliothèques de Brissac Loire Aubance ont chacune accueilli, pour un temps intimiste et original, Samia Hakimi, conteuse, en présence des guitares, ensemble de cordes et ensemble de bois, de l'École de Musique de Brissac Loire Aubance. Chaque bibliothèque a reçu un ensemble différent, pour croiser de nouveaux textes de Samia. Un instant suspendu qui a séduit les spectateurs. Ces lectures musicales étaient organisées par le service culture dans le cadre de l'événement dédié à Camille Saint-Saëns.

HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES DÈS SEPTEMBRE

Brissac-Quincé - 02 41 78 75 23

Lundi : 16h-18h, mercredi : 10h-12h et 15h-18h et samedi : 10h-12h

Saint-Rémy-la Varenne - 02 41 80 57 70

Mercredi : 16h30-18h30, vendredi : 16h45-18h30, et dimanche : 10h30-12h

Vauchrézien - 02 41 91 26 18

Mercredi : 16h-18h30, vendredi : 16h-18h30 et dimanche : 10h-12h30

Contact : La Parenthèse - Audrey Le Cor

07 72 55 50 00 - www.brissacloireaubance.fr

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE SE PRÉPARENT



Le pont des Buttes et ses méandres, un patrimoine paysager à re-découvrir.



Le musée mobile fera étape à Brissac à l'occasion des journées du patrimoine.

Le week-end des 17-18 septembre prochains, la mairie de Brissac Loire Aubance organise pour la 4^{ème} fois les Journées Européennes du Patrimoine, l'occasion de découvrir la commune sous un nouvel angle avec des propositions d'animations et spectacles.

En préambule à cet événement Européen et en partenariat avec la Communauté de communes Loire Layon Aubance, le camion du MuMo* (Musée Mobile) s'installera sur le parking du Collège de l'Aubance, dès le mercredi 14 septembre. Des visites libres seront possibles, gratuitement, pour tous les curieux.

Cette année, deux types de surprises vous attendent. Suite à des rencontres avec les animateurs du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, les enfants des écoles (St-Rémy-La-Varenne, Chemellier et Coutures) et les élèves de CM de Luigné partageront leur regard sur le patrimoine de leur commune ou le fruit de leur immersion dans les Grottes de Lascaux pour les élèves des Alleuds suite à leur voyage d'étude. Une façon originale de voir ce qui fait patrimoine, pour les générations futures.

En parallèle, les compagnies de spectacles, accueillies en résidence de création en 2022, reviendront pour présenter leur production dans un contexte privilégié. Ainsi, le groupe Zagijaï, qui promeut la musique slave

et tzigane, clôturera de manière festive, à 11h, la visite du Pont des Buttes, (Charcé-St-Ellier-sur-Aubance), dont les travaux d'aménagement sont terminés. Une découverte du site sera possible dès 10h pour visiter cette partie de l'Aubance qui a retrouvé un cours « plus naturel » et sa zone humide restaurée, en présence des spécialistes du Syndicat Layon Aubance Louets.

A l'ombre de l'atelier, pièce musicale de Tony Baker mettant en scène des sculptures de Cécile de La Monneraie, amènera une touche de poésie à votre journée de dimanche, salle du Conseil à la mairie des Alleuds. Un spectacle exceptionnel et sensible dans un lieu ouvert au public, juste pour le plaisir des curieux. Toutes les informations seront disponibles, sur notre site internet et dans la plaquette dédiée aux Journées Européennes du Patrimoine, dès la rentrée.

**Le MuMo, autrement appelé Musée Mobile, est un musée itinérant d'art moderne et d'art contemporain, destiné à aller directement à la rencontre des habitants, en particulier des enfants et de toutes les personnes qui se trouvent géographiquement ou socialement éloignées de l'accès à la culture. Il prend la forme d'un camion mais est aménagé comme une salle d'exposition avec des œuvres originales. Un médiateur y reçoit le public pour faciliter l'échange.*

LES SPECTATEURS AU RENDEZ-VOUS DE POLARISEZ-VOUS

De nombreux temps forts de Polarisez-vous ont été organisés en mai et juin et ont réuni un public désormais fidèle. Enquête, conférence, murder-party, rencontre d'auteurs, lecture musicale, expositions... il y en avait pour tous les goûts !



Les murder-partys et enquêtes au Prieuré attirent toujours un large public.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Patrimoine durable

Tout le programme sur www.brissacloireaubance.fr

17 - 18
SEPTEMBRE

